

DOSSIER DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

PERGOLA

*Extrait de la Loi sur les constructions du 15 décembre 2016 (LC)
et de l'Ordonnance sur les constructions du 22 mars 2017 (OC)*

	<u>Pièces réclamées au dossier :</u>	A fournir
<input type="checkbox"/>	Formulaire officiel de demande d'autorisation de construire	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Plan de situation du géomètre officiel récent avec niveau de référence, relevé altimétrique des angles du bâtiment daté et signé.	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Extrait de la carte topographique (1:25'000) avec coordonnées relatives	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Plan des aménagements extérieurs s'ils sont modifiés, avec les courbes de niveau comprenant les mouvements de terre, les talus, murs de soutènement, clôture fixes, places et accès, arborisation de la parcelle, ...	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Plans de construction à l'échelle 1:50 ou 1:100 datés et signés par le requérant ou son mandataire et l'auteur du projet <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans de tous les niveaux cotés et les principales cotes ▪ Coupes cotées avec l'indication du TN (terrain naturel) et du TA (terrain aménagé) ▪ Toutes les façades avec les cotes principales et les cotes d'altitude ainsi que les indications du TN et du TA sur lesquelles figure le bâtiment. 	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	État des charges liées au domaine des constructions (délivré par le registre foncier sur demande du requérant)	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Dérogation au RCCZ : Elle(s) doi(ven)t être requise(s) expressément et motivée(s) dans la demande si nécessaire	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Document assurance qualité feu	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Photos de l'état actuel	3 exemplaires